

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(Articles R.123-3 à R.123-27 et R.512-14 du Code de l'Environnement)

UNE ENQUETE PUBLIQUE SERA OUVERTE AU SUJET DE L'INSTALLATION CLASSEE SUIVANTE :

CARRIERE DE CALCAIRE A LEVROUX

□ **OBJET** : Demande d'autorisation de poursuivre l'exploitation de la carrière de calcaire située au lieu-dit « Bel Air » sur le territoire de la commune de Levroux

□ **PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET** : M. Alain FRIED, Maire de la commune de Levroux, 10, place de l'Hôtel de Ville – 36110 LEVROUX

□ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : Carrière de calcaire – lieu-dit « Bel-air » - 36110 LEVROUX

□ **DUREE DE L'ENQUETE** : DU 18 SEPTEMBRE 2012 AU 19 OCTOBRE 2012 INCLUS.

□ **LE DOSSIER, COMPRENANT NOTAMMENT UNE ETUDE D'IMPACT ET L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE, EST DEPOSE EN MAIRIES DE LEVROUX (SIEGE DE L'ENQUETE PUBLIQUE), FRANCILLON, MOULIN-SUR-CEPHONS ET SAINT-MARTIN-DE-LAMPS (INCLUS DANS LE RAYON D'AFFICHAGE) OÙ LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR LE REGISTRE OUVERT À CET EFFET EN MAIRIE DE LEVROUX.**

LES RESUMES NON TECHNIQUES DE L'ETUDE D'IMPACT ET DE DANGERS AINSI QUE L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ETAT DANS L'INDRE :

(<http://indre.pref.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/I.C.P.E/Dossiers-d-Autorisation-ICPE>).

LE PUBLIC POURRA EGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET AUPRES DE LA COMMUNE DE LEVROUX , 10, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE – 36110 LEVROUX.

□ **COMMISSAIRE-ENQUETEUR** : M. BERNARD MARCHAND, DIRECTEUR DE LAITERIE A LA RETRAITE, désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des intéressés, à la mairie de Levroux aux jours et heures suivants :

- **Mardi 18 septembre 2012, de 9h00 à 12h00,**
- **Jeudi 27 septembre 2012, de 14h00 à 17h00,**
- **Mercredi 3 octobre 2012, de 14h00 à 17h00,**
- **Lundi 8 octobre 2012, de 9h00 à 12h00,**
- **Vendredi 19 octobre 2012 de 9h00 à 12h00.**

DES OBSERVATIONS POURRONT LUI ETRE ADRESSEES PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE PAR VOIE POSTALE À LA MAIRIE DE LEVROUX AU PLUS TARD LE 19 OCTOBRE 2012.

LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA DECISIONS FINALE DE REFUS D'AUTORISATION OU D'AUTORISATION ASSORTIE DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES, A LA MAIRIE DE LEVROUX, À LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE L'INDRE, SERVICE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ETAT DANS LE DEPARTEMENT DE L'INDRE.

M. JEAN-LOUIS DESAIX, RETRAITE DE BANQUE, DESIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUETEUR SUPPLEANT EXERCERA, EN CAS D'EMPECHEMENT DE M. BERNARD MARCHAND, LES FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUETEUR JUSQU'AU TERME DE LA PROCEDURE.

A L'ISSUE DE LA PROCEDURE REGLEMENTAIRE, LE PREFET DE L'INDRE PRENDRA, SOIT UN ARRETE DE REFUS, SOIT UN ARRETE D'AUTORISATION ASSORTI DE PRESCRIPTIONS.